

Objet : Indépendant·e·s en grave difficulté | communiqué aux médias du 25.03.2020

Titre : Indépendant·e·s et freelances largement exclu·e·s des mesures de la Confédération

Sous-titres : Les indépendant·e·s et les freelances du secteur des médias et de la filière des industries créatives ont besoin d'aide

Le soutien financier accordé aux indépendant·e·s par le Conseil fédéral à la suite du coronavirus est insuffisant sous sa forme actuelle. En effet, en dépit des mesures qui ont été prises, les conséquences du coronavirus pour les freelances et les indépendant·e·s sont dévastatrices. Syndicom, le syndicat des médias et de la communication, s'est donc allié à huit autres organisations du secteur des médias et des industries créatives pour demander à l'Office fédéral des assurances sociales d'étendre le champ d'application des mesures de soutien.

Actuellement, les freelances et les indépendant·e·s, professionnel·le·s des médias et des industries créatives, n'ont presque plus aucun revenu. Leurs mandats sont résiliés les uns après les autres et ils ne reçoivent pas de nouvelles missions. Toutes les personnes concernées par cette situation touchent aujourd'hui une indemnité pour perte de gain uniquement si elles ont dû interrompre leur activité en raison d'une mesure de quarantaine ou si elles ne peuvent plus travailler parce qu'elles n'ont trouvé aucune solution de garde pour leurs enfants. Elles peuvent éventuellement bénéficier d'une aide d'urgence si elles tombent dans le champ d'application des professionnel·le·s de la culture et si elles apportent la preuve qu'elles ont perdu des mandats en raison des mesures de protection contre le COVID-19. Or, souvent il n'est pas possible d'établir ce lien de causalité directe. Mais une chose est claire : depuis l'entrée en vigueur des mesures liées à l'épidémie de COVID-19, les freelances et les indépendant·e·s du secteur des médias et des industries créatives n'ont quasiment plus aucun mandat. Lorsque la vie sociale s'arrête, il n'y a en effet presque plus de travail pour beaucoup de photographes, journalistes, graphistes etc. qui exercent une activité indépendante.

L'extension du champ d'application est une question vitale

Nous invitons donc la Confédération à définir des mesures concrètes pour les indépendant·e·s et les freelances du secteur des médias et de la culture de sorte que, dans cette situation d'urgence, ces catégories obtiennent l'aide dont elles ont si urgemment besoin. Pour couvrir toutes les pertes de revenus, il faudra également étendre la durée de validité de ces mesures du 28 février jusqu'à deux mois après le terme des mesures de protection de la population liées au coronavirus qui ont été édictées par le Conseil fédéral. C'est la seule façon pour la Suisse d'éviter que ces secteurs ne subissent des dommages économiques durables, que des freelances et des indépendant·e·s ne deviennent insolvables et ne glissent vers la faillite (privée), entraînant une hausse massive du nombre de personnes ayant besoin de l'aide sociale et une perte incalculable de potentiel créatif.

Au nom et pour le compte des organisations suivantes :

Illustratorinnen und Illustratoren Schweiz, impressum - Les journalistes suisses, l'association des photographes professionnels et réalisateurs de films suisses (SBF), le Syndicat suisse des mass media (SSM), Werkbund Suisse (SWB), Swiss Graphic Designers SGD, Vereinigung Fotografischer Gestalter VFG, syndicom - syndicat des médias et de la communication

Pour plus de renseignements :

Illustratorinnen und Illustratoren Schweiz

Nadja Baltensweiler, 076 566 16 40

impressum – Les journalistes suisses

Urs Thalmann, 076 420 26 56

Association des photographes professionnels et réalisateurs de films suisses (SBF)

Jonas Spengler, 031 372 02 72

Syndicat Suisse des mass media (SSM)

Judith Stofer, 079 280 89 02

Werkbund Suisse (SWB)

Iwan Raschle, Tel. +41 79 419 59 48

Swiss Graphic Designers (SGD)

Regula Cajacob, 031 312 45 35

Union Suisse des Photographes Professionnels USPP

Luca Delachaux, +41 79 575 11 20

vfg – vereinigung fotografischer gestalterInnen

Daniel Rihs, +41 79 257 71 19

syndicom – syndicat des médias et de la communication

Stephanie Vonarburg, 079 773 40 53